



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 18 février 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 18 FÉVRIER 2021

RECTORAT DE REIMS

Arrêté du 12 février 2021 portant délégations de signatures

Arrêté du 15 février 2021 du portant composition de la la commission consultative paritaire



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE REIMS

Vu le code de l'Education, notamment les articles R222-16-6, R222-17 et R222-17-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 24 juillet 2019 nommant M. Jean-Marc Huart, recteur de la région académique Grand-Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz ;

Vu le décret du Président de la République en date du 25 novembre 2020 par lequel Monsieur Olivier Brandouy est nommé recteur de l'académie de Reims ;

Vu le décret en date du 28 août 2017 par lequel Monsieur Frédéric Bablon est nommé directeur académique des services de l'Education nationale, directeur des services départementaux de l'Education nationale de l'Aube ;

Vu le décret en date du 23 août 2018 par lequel Monsieur Jean-Roger Ribaud est nommé directeur académique des services de l'Education nationale, directeur des services départementaux de l'Education nationale des Ardennes ;

Vu le décret en date du 10 février 2020 par lequel Monsieur Bruno Claval est nommé directeur académique des services de l'Education nationale, directeur des services départementaux de l'Education nationale de la Marne ;

Vu le décret en date du 23 octobre 2020 par lequel Monsieur Michel Fonné est nommé directeur académique des services de l'Education nationale, directeur des services départementaux de l'Education nationale de la Haute-Marne ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 février 2020 portant nomination de Mme Sandrine Connan dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Reims, pour une première période de quatre ans du 27 janvier 2020 au 26 janvier 2024 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le recteur de la région académique 2021-14 portant délégation de signature pour les questions relatives à la jeunesse, à l'éducation populaire, à la vie associative, à l'engagement civique et aux sports pour la région académique Grand-Est ;

Vu l'arrêté de Monsieur le recteur de région académique du 22 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports de la région académique Grand-Est ;

Vu le protocole du 15 décembre 2020 relatif à l'articulation des compétences pour la mise en œuvre des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative ;

ARRETE :

Article 1er : A compter du 1^{er} janvier 2021, délégation est donnée à :

- Monsieur Jean-Roger Ribaud, directeur académique des services de l'Education nationale des Ardennes,
- Monsieur Frédéric Bablon, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Aube,
- Monsieur Bruno Claval, directeur académique des services de l'Education nationale de la Marne,
- Monsieur Michel Fonné, directeur académique des services de l'Education nationale de la Haute-Marne,

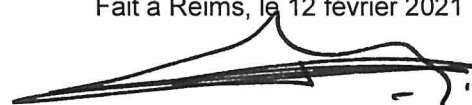
à l'effet de signer, au nom du recteur de l'académie de Reims, tous les actes et décisions :

- en matière de jeunesse et éducation populaire (JEP) et notamment les politiques éducatives territoriales ;
- en matière d'engagement civique et notamment le service national universel (SNU) ;
- en matière de délivrance et certification du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Article 2 : Monsieur Jean-Roger Ribaud, directeur académique des services de l'Education nationale des Ardennes, Monsieur Frédéric Bablon, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Aube, Monsieur Bruno Claval, directeur académique des services de l'Education nationale de la Marne, Monsieur Michel Fonné, directeur académique des services de l'Education nationale de la Haute-Marne, peuvent déléguer leur signature aux chefs de service départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et aux secrétaires généraux des directions des services départementaux de l'éducation nationale.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Reims est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Grand Est.

Fait à Reims, le 12 février 2021



Olivier Brandouy



ACADÉMIE DE REIMS

Liberté
Égalité
Fraternité

CCP SURV/ACC

Le recteur de l'académie de Reims

DRH-dialogue social

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat ;
- VU le décret du 25 novembre 2020 nommant Olivier BRANDOUY recteur de l'académie de Reims ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires (CCP) compétentes à l'égard de certains agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'Education nationale ;
- VU les résultats du scrutin du 6 décembre 2018 et les propositions des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants ;

ARRETE

Article unique : Les dispositions de l'arrêté académique en date du 13 mai 2020 relatives à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions dans les domaines de surveillance et d'accompagnement des élèves sont modifiées comme suit :

Représentants de l'administration	
Membres titulaires	Membres suppléants
CONNAN Sandrine secrétaire générale d'académie - rectorat	BOURGERY Cyrille secrétaire général adjoint, DRH - rectorat
BLEUZE Isabelle secrétaire générale – DSDEN de la Haute- Marne	LAVAL Anne-Sophie secrétaire générale – DSDEN de la Marne
DUPONT Thierry IA-IPR EVS - rectorat	REGHIOUA Grégory chef de la DPSE - rectorat
SCHLIENGER Christophe agent comptable lycée Jean Jaurès Reims	DEGONVILLE Monique principale collège Georges Charpak Bazancourt
NAISSE Céline principale collège Nassau Sedan	LEMAIRE Françoise proviseure LP Europe Reims
OUMANSKY-BRION Brigitte proviseure LP G. Voisin Troyes	MARECHEAU Laurent proviseur lycée Verlaine Rethel

Représentants des personnels		
Fédération	Membres titulaires	Membres suppléants
FSU	SANSON Morgan AED lycée Jean Jaurès Reims	POTTIEZ Joséphine AED lycée Brière Reims
	NICOLAS Hélène AESH collège Coubertin Cormontreuil	HENAUT Sophie AED lycée Jean Jaurès Reims
	LEVASSEUR Isabelle AESH collège Diderot Langres	CHENAUX Laurent LP G. Eiffel Reims
SGEN-CFDT	LEGROS Nathalie AESH DSDEN de la Marne	MAQUIN Aymeric AED LP Charles de Gonzague Charleville-Mézières
	VUYE Catherine AESH collège Cote Legris Epernay	NAISSANT Karine AESH Collège Paul Langevin de Sainte-Savine
	VIEVILLE Cécile AESH collège Turenne Sedan	PONTOISE Carole AESH collège Marie-Hélène Cardot Douzy

Fait à Reims, le 15 février 2021

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines,

Cyrille BOURGERY